



27.09.2021

## Motion

### La ferme du Neuf-Cul au sec pour Noël

Lors de la séance du Conseil de Ville du 28 juin de cette année, assurance a été donnée par le Conseil communal que la ferme du Neuf-Cul serait bien préservée et réhabilitée dans le cadre du projet Gare Sud. La Ville a un droit de préemption sur ce secteur et entend réhabiliter la ferme en un bâtiment à caractère socio-culturel.

C'est bien beau, mais l'automne est là, et le temps presse ! Les pluies diluviennes de cet été ont fortement nui à la toiture déjà bien abîmée, et il est inimaginable de penser laisser ce bâtiment non protégé et à merci des éléments durant l'hiver qui approche.

Si la Ville n'a pas encore acheté ce témoin du passé agricole de Delémont, elle se doit néanmoins de prendre des mesures urgentes et drastiques pour le protéger, d'entente avec son propriétaire actuel. Il peut s'agir de bâches solides, posées par une entreprise de toiture, ainsi que d'un éventuel renforcement de la charpente. Le coût de ces mesures, indispensables à la préservation du bâtiment, est anecdotique en comparaison des investissements qu'engendreraient des effondrements subséquents de la toiture.

Si aucune mesure n'est prise rapidement, il est évident que toutes les meilleures intentions exprimées par le Conseil communal ne suffiront pas à maintenir cette ferme magnifique dans un état rénovable à moindres frais.

**Le groupe Alternative de Gauche demande donc que des mesures de préservation urgentes soient prises avant l'hiver pour sécuriser la toiture et la charpente de la ferme du Neuf-Cul.**

Pour l'Alternative de Gauche,

Magali Rohner